

Menus propos

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 29

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

près par le cousin Jean, il interrogea de nouveau, un ou deux mois après :

— Dites-moi, mes petits, vous ne semblez pas vous déplaire ensemble. Pourquoi donc ne vous mariez-vous pas ?

Les deux cousins se regardèrent avec détresse et perdirent contenance. Puis, Marthe, la plus brave des deux, répondit avec une résignation désespérée :

— Parce que nous sommes trop pauvres, oncle Placide.

— Bah ! bah ! répliqua l'oncle Placide, qui détourna la tête pour ne pas laisser voir la petite larme qui montait à ses yeux pénétrants, vous êtes riches de jeunesse et d'espérance ! En attendant, venez voir souvent votre vieil oncle, qui, malheureusement, n'a que son affection à donner.

Les deux jeunes gens remercièrent avec effusion, mais ne purent longtemps jouir de cette invitation cordiale. Un matin, en effet, l'oncle Placide, qui était de complexion sanguine, fut trouvé mort dans son lit. Il avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante ; Marthe et Jean profondément affligés, pleurèrent de toute leur âme l'excellent homme auquel ils avaient pu témoigner sur la fin de ses jours une tendresse désintéressée. Mais une surprise attendait les neveux du défunt. En effet, à l'issue des obsèques, le notaire de feu M. Morissot annonça qu'il avait à donner lecture d'un testament déposé en son

étude. Félix Carteret et les sœurs Lamotte dressèrent l'oreille avec une inquiétude obscure. Pourquoi avait-il fait un testament, l'oncle qui n'avait rien à laisser ?

Leur incertitude fut de courte durée. De sa voix la mieux timbrée, le notaire nuançait un ironique document par lequel M. Morissot apprenait à ses neveux que, jaloux de ne disposer qu'en faveur des plus dignes de la fortune laborieusement acquise, il s'était livré à une instructive expérience, qu'il ne faisait aucune difficulté d'avouer en sa narquoise confession posthume. Rien n'était vrai de ce qu'il avait conté naguère à ses héritiers trop confiants, ni les spéculations désastreuses ; ni la vente de la propriété, qu'il léguait avec tout le reste de ses biens à Marthe et à Jean, les seuls qui eussent tenu, selon la noble expression d'un grand seigneur d'autrefois, à être les courtisans du malheur, legs fait à la condition expresse que les deux amoureux, hier trop pauvres, se marieraient sans retard.

— Voyez-vous ça ! ne put se tenir de crier Félix exaspéré. Oh ! cet oncle Placide en avait-il de la malice !

Les demoiselles Lamotte avaient failli se trouver mal, et elles eurent grande peine à effectuer une retraite pleine de dignité. Marthe et Jean ne disaient rien, eux ; ils se regardaient, ivres de joie, et là où il était, l'oncle Placide dut certainement sourire avec une malice attendrie à ce joli bonheur.

Paul JUNKA.

Marquis Ito Hirumbi

(né en 1840)

Il est le fils d'un paysan. C'est le seul Japonais de haute classe qui ait été l'adversaire de la guerre actuelle, soit qu'il ait eu le pressentiment d'un désastre pour le Japon, soit qu'il fût guidé par un sentiment humanitaire.



MARQUIS ITO HIRUMBI

Le marquis Ito Hirumbi s'est vite fait remarquer dans sa carrière politique comme un homme éminent, c'est ce qui lui valut le titre de « Bismarck de l'Orient ». Il reçut en Angleterre une solide instruction européenne qu'il chercha à compléter durant ses voyages antérieurs en Europe et en Amérique. C'est à lui que le Japon doit l'organisation de sa Constitution sur le

modèle de celle de la Prusse. Ito fut à quatre reprises président du ministère. Il doit être regardé comme le fondateur du Japon moderne. C'est en 1885 que le titre de comte lui fut accordé, en 1896 il reçut celui de marquis en récompense des services rendus à son pays.

Le marquis Ito Hirumbi, en qualité d'homme d'Etat le plus influent au Japon, fut appelé au poste d'ambassadeur extraordinaire du mikado auprès de l'empereur de Corée. Celui-ci le tient, du reste, en si haute estime qu'il le conseille habituellement dans toutes les affaires importantes par l'intermédiaire d'envoyés spéciaux.



MENUS PROPOS



Le ventre de Paris

Paris mange annuellement :

Viande de boucherie	47.200.000 kil.
Volaille et gibier	22.300.000 —
Triperie	1.600.000 —
Fruits et légumes	12.150.000 —
Grains et farines	715.000 —
Poissons	24.620.000 —
Moules et coquillages	5.882.000 —
Beurre	12.200.900 —
Œufs :	15.020.000 —
Fromages	7.660.000 —
Huitres	8.000.000 —

Paris boit annuellement :

Vins	4.480.000 hect.
Bières	285.000 —
Cidres	240.000 —

Il est arrivé à peu près, par an, aux Halles centrales :

6.532.123 poulets.	2.960.000 lapins.
1.831.590 pigeons.	51.367 kilogrammes de foies gras.
1.258.035 douz. d'alouettes.	